

## Plant-Prod 20-20-20

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	Plant-Prod 20-20-20
<b>Autres moyens d'identification</b>	10528, 10529
<b>Famille du produit</b>	Plant-Prod
<b>Usage recommandé</b>	Engrais hydrosoluble pour les plantes.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Pas pour l'utilisation humaine ou animale.
<b>Fabricant</b>	Master Plant-Prod Inc., 314 Orenda Rd. , Brampton, Ontario, Canada, L6T 1G1
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 Hours
<b>Date de préparation</b>	le 27 novembre, 2014

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Non classifié dans une classe de danger.

#### Éléments d'étiquetage

Sans objet

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Potassium nitrate	7757-79-1	44	

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Transporter à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

##### Contact avec la peau

Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

##### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

##### Ingestion

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

### **Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

#### **Instructions particulières**

Sans objet.

#### **Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit**

Aucun connu.

## **SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

### **Agents extincteurs**

#### **Agents extincteurs appropriés**

Inonder d'eau ou d'un autre agent extincteur convenable.

#### **Agents extincteurs inappropriés**

NE PAS utiliser de jet d'eau.

### **Dangers spécifiques du produit**

Si chauffé, pourrait libérer des gaz d'ammoniac.

Ammoniac corrosif et inflammable; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants; cyanuric acid.

### **Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs. Oxydant. Empêcher le contact avec les matières inflammables et combustibles.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

### **Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

### **Précautions relatives à l'environnement**

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Contenir le déversement. Éviter le contact avec des matières combustibles, les matières organiques et les sources d'inflammation. Balayer le produit déversé et utiliser ou en disposer d'une manière approuvée.

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

### **Conditions de sûreté en matière de stockage**

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé. Tenir hors de portée des enfants. Stocker dans un récipient fermé.

## **SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Paramètres de contrôle**

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Potassium nitrate	5 mg/m <sup>3</sup>					

### **Contrôles d'ingénierie appropriés**

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air.

### **Mesures de protection individuelle**

Identificateur du produit : Plant-Prod 20-20-20

Date de préparation : le 27 novembre, 2014

Page 02 de 05

**Protection des yeux et du visage**

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

**Protection de la peau**

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

**Protection des voies respiratoires**

Utiliser un appareil respiratoire ou un masque antipoussières approprié.

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Propriétés physiques et chimiques de base**

<b>Apparence</b>	Poudre fine. Dimension des particules: Pas disponible
<b>Odeur</b>	l'odeur d'ammoniac
<b>Seuil olfactif</b>	Sans objet
<b>pH</b>	3.6
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	Sans objet (congélation)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Sans objet
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Ne brûle pas.
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Solide
<b>Formule moléculaire</b>	Sans objet
<b>Poids moléculaire</b>	Pas disponible
<b>Densité en vrac</b>	0.73 kg/L

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité**

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation. Peut intensifier un incendie.

**Stabilité chimique**

Habituellement stable.

**Risque de réactions dangereuses**

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

**Conditions à éviter**

Chaleur. Eau, teneur en eau ou humidité. Flamme nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

**Matériaux incompatibles**

Les acides forts, les alcaloïdes forts, oxydants, matières organiques.

**Produits de décomposition dangereux**

Sous le feu ammoniac corrosif et inflammable; oxydes d'azote. l'acide cyanurique.

**SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë**

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
--------------	------	--------------	----------------

Potassium nitrate		3750 mg/kg (rat)	
-------------------	--	------------------	--

### Corrosion/Irritation cutanée

Irritation pourrait se produire une exposition prolongée à engrais sec ou solution d'engrais. Le contact avec le produit chauffé peut provoquer des brûlures thermiques.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Irritation ou brûlure pourrait se produire si la solution de l'engrais est projeté dans les yeux ou d'un produit sec contacté. Le produit chauffé peut provoquer des brûlures thermiques.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

Peut causer irritation sévère au nez et à la gorge, lésion pulmonaire. Si chauffé pourrait libérer des gaz d'ammoniac.

#### Absorption par la peau

Non absorbé par la peau.

#### Ingestion

Si de grandes quantités sont avalées peut causer Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

### Cancérogénicité

L'acide nitrilotriacétique ( NTA ) et ses sels ont été jugées «peut-être cancérigène pour l'homme par le CIRC, un composé qui " peut raisonnablement être prévu pour être un agent cancérigène " par NTP et un « cancérigène sélectionnez " par l'OSHA.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. NTP = National Toxicology Program. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

### Écotoxicité

#### Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Potassium nitrate		490 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 24-heures)		

#### Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
Potassium nitrate				900 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 4,2 journées)

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

**Précautions spéciales** Sans objet

Identificateur du produit : Plant-Prod 20-20-20

Date de préparation le 27 novembre, 2014

Page 04 de 05

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

### Classification SIMDUT 1988

Il ne s'agit pas d'un produit contrôlé selon le SIMDUT.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**Date de préparation** le 27 novembre, 2014

**Indicateurs de révision** Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique.

**Références** Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).  
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.  
Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

**Avis** Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Maître Plant-Prod Inc., ni aucun de ses distributeurs, ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. Bien que certains dangers soient décrits, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. La détermination finale de la convenance de tout produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence.